

CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●



DOSSIER DU MAG

2023 | PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL

SCOLARITÉ

Les rencontres intergénérationnelles

.....

CULTURE

Festiv'été #2

.....

SPORT

«A vos marques, prêts, CHAMPNIERS...»



SOMMAIRE



Plantations des haies à La Chignolle



Vos NOUVEAUX évènements à découvrir !



ÉDITO

3

TEMPS FORTS

21

RESSOURCES

4

SOLIDARITÉ

22

Le futur pôle sportif dédié aux sports de raquettes

Bilan 2022 et budget 2023

DOSSIER

6

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

23

Le budget prévisionnel 2023

«On mange au marché», vos nouveaux rendez-vous conviviaux

SCOLARITÉ

10

TRANSITION ECOLOGIQUE

24

Les rencontres intergénérationnelles

La lutte contre les frelons asiatiques
Le plus beau potager de Champniers

CITOYENNETÉ

12

TRAVAUX

26

Activités bruyantes, des horaires à respecter
J'entretiens mon trottoir

La rénovation thermique des bâtiments

VIE CULTURELLE

13

INITIATIVE

28

CHAMPNIERS,

TERRE DE JEUX 2024

18

GRANDANGOULEME

29

A vos marques, prêts, CHAMPNIERS...
Inauguration de la course d'orientation permanente

Nouvelle fréquence de collecte 2023
Enquête mobilité

VIE ASSOCIATIVE

20

AGENDA

30

L'attribution des subventions
SAVA16, en soutien aux associations

CONTACTS ET SERVICES

31



Chères Chaniéraudes, Chers Chaniérauds,

Comme chaque année, à pareille époque, vient le temps de préparer et voter le budget annuel de la commune. Un exercice délicat, au cours duquel il nous faut arbitrer entre le souhaitable et le possible afin de veiller à la bonne gestion de notre collectivité, à l'évolution de la fiscalité et à celle de l'endettement. Pour 2023, cet exercice s'est révélé encore plus périlleux qu'à l'accoutumée en raison du contexte inflationniste général, illustré de façon aiguë par l'envolée du prix des énergies. Par ailleurs, le budget prévisionnel intègre l'hypothèse que la commune soit redevable d'une pénalité pour non atteinte des objectifs de la loi «Solidarité et Renouvellement Urbain» (SRU), fixant le nombre de logements publics à atteindre à 20% du parc de logements. En dépit de ces charges croissantes, une gestion rigoureuse et une recherche d'économie ont permis de limiter l'évolution globale du budget de fonctionnement.

Le budget d'investissement est, quant à lui, ambitieux et largement autofinancé. Les dépenses d'équipement témoignent d'une volonté de contribuer, par le biais de la commande publique, au volume d'activité des entreprises locales, régionales ou nationales. Elles visent aussi à préparer l'avenir, en particulier en ce qui concerne l'écologie puisque nous poursuivons notre programme de travaux sur les bâtiments communaux afin de réduire nos consommations et notre empreinte écologique.

J'en profite pour remercier notre adjoint aux finances ainsi que les services municipaux pour leur contribution à la réalisation de cet exercice budgétaire dont vous trouverez les chiffres clés dans ce numéro.

En matière de transition écologique toujours, nous maintenons notre nouvelle politique de plantations et de gestions de végétaux sur l'ensemble du territoire. De plus, un programme de réaménagement des cours d'écoles débutera aussi cette année, ainsi que celui concernant la création de jardins et d'espaces potagers partagés.

La proposition d'activités et d'événements festifs va s'enrichir cette année. Si la programmation culturelle, dont vous connaissez maintenant la qualité et la diversité, est au rendez-vous, d'autres actions originales vous sont proposées pour les semaines à venir. Ainsi, dans le cadre du label «Paris, terre de jeux 2024» la semaine olympique et paralympique est organisée début avril avec, en point d'orgue, le samedi 8 avril, «A vos marques, prêts, Champniers !» un challenge sportif nouveau et ouvert à tous. De plus, en lien avec notre souhait de soutenir les commerces de proximité et notre marché hebdomadaire, nous vous proposons «On mange au marché» un événement original qui vous permettra de vous restaurer sur place tout en profitant d'une ambiance musicale. Les dates à retenir sont les 27 mai, 24 juin et 8 juillet, nous comptons sur votre large participation !

Alors, c'est vrai, même si l'actualité n'est pas toujours encourageante et fait peser quelques inquiétudes sur notre moral, l'engagement et le dynamisme de votre équipe municipale permettent de vous proposer de nouvelles animations conviviales et festives. C'est en cela que notre action prend tout son sens, à votre service.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine de printemps.

Michaël LAVILLE,
Votre Maire



Le futur pôle sportif dédié aux sports de raquettes



**Votre adjoint
aux ressources
Yann Compagnon**



Finances | Marchés publics

Amélie Bastard
05 45 69 88 98
finances@champniers.fr



En prévision de l'implantation du pôle santé et de l'EHPAD sur la commune dont les travaux débuteront fin 2023, début 2024, la collectivité a libéré une emprise foncière.

Le terrain d'entraînement de football mais aussi les courts et le club-house de tennis sont actuellement situés sur cette dernière.

La relocalisation de ces installations, derrière l'Espace Paul Dambier, a fait émerger le projet de création d'un pôle dévolu à la pratique des sports de raquettes, incluant également des terrains de padel et de squash. Pour pallier au besoin d'un second terrain d'entraînement de football, un demi-terrain sera réalisé au lieu-dit Les Cloux.

Profitant du déplacement de ces infrastructures, en accord avec les clubs, la commune a souhaité développer la pratique du padel et celle du squash.

Cette nouvelle offre sera soutenue financièrement par des subventions publiques et notamment celles liées aux jeux olympiques Paris 2024.

Le projet comportera un volet environnemental avec la couverture du bâtiment principal par des panneaux photovoltaïques.



Projet de halle photovoltaïque



Friche industrielle en cours de défrichage

«Proposer plusieurs disciplines de sports de raquettes répond à une demande et à un besoin au nord d'Angoulême. Le club de tennis serait ainsi le premier club affilié FFT de GrandAngoulême à disposer de ses propres terrains de padel.

D'intérêt communautaire, l'agglomération nous accompagnera dans la réalisation de ce projet.»

Y.C.



Plan de financement prévisionnel

Coût de l'opération (HT) : 938 248 €

Le projet photovoltaïque, comprenant l'installation d'une halle couverte de panneaux photovoltaïques, est couvert financièrement par un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), auquel a répondu un opérateur.

Parmi les investissements éligibles à la DETR figurent notamment les équipements publics et, en particulier, les autres équipements affectés au

public dans le domaine social, culturel, et sportif pour un taux de concours allant de 20 à 50 % du montant HT de l'opération.

Pour l'agglomération de GrandAngoulême, une aide, à hauteur de 130 000 €, est demandée dans le cadre de son dispositif en faveur des équipements sportifs structurants.

Aussi, le Conseil Départemental est sollicité à travers une convention pluriannuelle d'investissement. Cet accompagnement s'inscrit dans sa politique de soutien à l'équipement des collectivités, à l'image de celle qui avait été mise en œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'Espace Paul Dambier.

Des demandes de financement seront également déposées auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et des fédérations de tennis et de squash. Les politiques de ces organismes prévoient, en effet, un axe de soutien et de développement des infrastructures sportives.



Partenariat pour la promotion des entreprises locales

14 commerçants et artisans locaux ont participé au renouvellement des publicités apposées sur le minibus communal. Depuis 2002, cette opération est renouvelée tous les 4 ans. Ce véhicule 9 places, mis à disposition des associations, est aussi utilisé quotidiennement par les services municipaux et notamment le pôle enfance éducation et sports.

La municipalité remercie les commerçants et artisans locaux ayant participé au renouvellement des publicités apposées sur le minibus.

Chitarello Pizzas | MC Donald's |
TDB Transformation Du Bois TDB |
Carmagnac maçonnerie carrelage |
Croc Blanc | Le Marquant | Fred
konstruction | Autour du Feu 16 |
Scotpa | Le Lagoon | Sas Romoeuf |
BUT | Secure France SARL |
SarI Cuisines Angoulême créations
Schmidt.



Michaël Laville, Maire et Yann Compagnon, adjoint aux ressources ont convié les annonceurs en mairie.

dossier

Le budget primitif 2023 (BP)

M€ : Million d'euros - 1 K€ : 1 000 euros

CHAMPNIERS

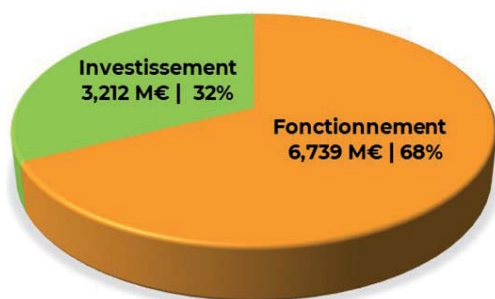


9,951 M€ BP 2023

3,212 M€ INVESTISSEMENT

6,739 M€ FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2023 | 9,951 M€



Données communales :

5 266 habitants
3 groupes scolaires : 450 élèves
80 agents municipaux
45 Km² - 90 Km de voirie
90 km de chemins
28 bâtiments communaux

«Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2023, voté le 20 février, s'annonce audacieux, ambitieux, responsable et prudent.

Il s'articule autour de quatre grands axes :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel,
- l'arbitrage et la programmation des dépenses d'équipement,
- le financement des investissements en grande partie par l'épargne et l'autofinancement ;
- le maintien des taux d'imposition communaux.»

Y.C.

Le budget d'investissement est en retrait d'environ 20 % par rapport au budget 2022. Au total, les investissements prévus pourront atteindre 1,4 M€ hors restes à réaliser de 2022, avec un niveau d'autofinancement satisfaisant.

En fonctionnement, le budget n'est que de 1,2 % supérieur au budget réalisé 2022, en dépit de l'augmentation des coûts de l'énergie et des augmentations des charges de personnel.

BP 2022

1,056 M€

4,01 M€

2,8 ANS

Les principaux ratios financiers du BP 2023

Epargne nette

Différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement, remboursement de la dette compris. Elle témoigne de la capacité de la commune à dégager des marges de manœuvre financières pour investir.

Maîtrise de l'endettement

Au 1^{er} janvier 2023, l'encours de la dette est de 3,61 M€, soit 685 €/habitant.

La capacité de désendettement est excellente

Cet indicateur signifie que la commune peut rembourser sa dette avec son épargne en 3 ans, le seuil d'alerte étant compris entre 10 et 12 ans.

BP 2023

0,661 M€

3,61 M€

3,11 ANS



Les chiffres repères



«L'équipe municipale, consciente des difficultés rencontrées par les Chanierauds, a fait le choix fort, de ne pas augmenter ses taxes communales dans un contexte également très compliqué pour l'équilibre budgétaire des collectivités.» **Y.C.**

Le Budget 2023 atteint 9 951 000 €

<p>Budget de fonctionnement</p>  <p>6 739 000 €</p>	<p>Dépenses réelles de fonctionnement par habitant</p>  <p>850 €</p>	<p>Effectif agents 2023</p> <p>61 titulaires - 1 stagiaire 5 contractuels - 1 apprenti</p>  <p>Soit, 57 à temps complet 11 à temps non complet</p>
<p>Budget d'investissement</p>  <p>3 212 000 €</p>	<p>La part communale des taux d'imposition reste inchangée.</p>  <p>Taxe d'habitation supprimée, sur la résidence principale, par décision gouvernementale mais elle reste active sur les résidences secondaires</p>	<p>Dépenses directes d'équipement/hab</p>  <p>200 €</p>
<p>Dette de la commune (valeur au 1^{er} janvier 2023)</p>  <p>3 611 000 €</p>	<p>Capacité de désendettement (valeur 2022)</p>  <p>3,11 ans</p>	<p>La dette par habitant (valeur 31/12/2022)</p>  <p>685 €</p>

Le budget de fonctionnement | 6,74 M€

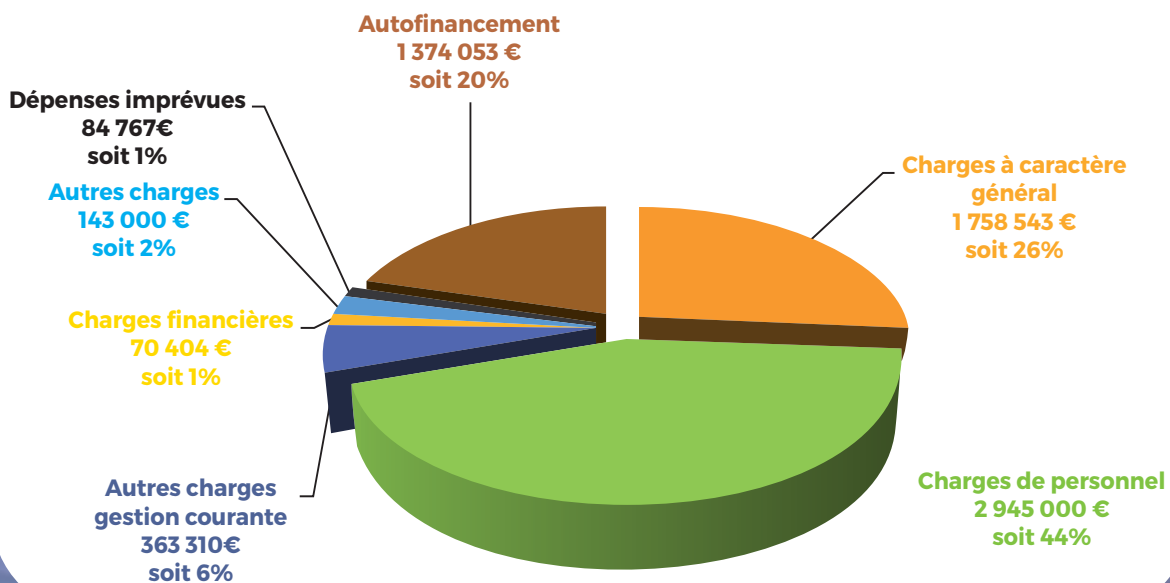
Dans un contexte inflationniste touchant le coût des biens et des services, le budget total de fonctionnement 2023 progresse de seulement 1,42 % (6,74 M€ contre 6,64 M€ en 2022) alors qu'il intègre la reprise en régie de la gestion de la restauration collective à compter du mois de septembre 2023, auparavant exploitée sous forme de délégation de service public.

Des efforts importants de gestion ont été demandés aux services lors de la préparation budgétaire afin de compenser l'incidence de l'évolution des dépenses liées aux énergies, représentant à elle seule de +250 K€ par rapport aux crédits inscrits en 2022 (516 K€ contre 266 K€ en 2022).

Grâce à ces recherches d'économie et d'optimisation, les charges à caractère général, intégrant les énergies, n'évoluent que de 174 K€, soit +11 % par rapport au budget 2022 (1,76 M€ contre 1,58 M€).



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 | 6,74 M€



Les charges de personnel comptent pour 44 % des dépenses de fonctionnement ; elles progressent de +5,48 % par rapport à 2022 (2,94 M€ contre 2,79 M€), impactées par l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, ainsi que par le Glissement Vieillesse Technique et l'internalisation de certains postes liée à la reprise en régie de la restauration collective.

Une provision de 120 K€ a par ailleurs été inscrite pour répondre, le cas échéant, à la pénalité qui pourrait s'appliquer à la commune dès 2023 dans le cadre de la loi SRU (non atteinte du seuil de 20 % de logements sociaux par rapport au parc total de logements).

En revanche, la part des dépenses dites d'ordre, destinées à participer au financement de la section d'investissement s'est réduite, passant de 1,68 M€ en 2022 à 1,37 M€ en 2023 (-310 K€).

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées des impôts et taxes (4,48 M€, 67 % des recettes) et des dotations et subventions (0,8 M€ ; 12 % des recettes).

Les taux communaux des impôts ménages seront cette année encore votés sans augmentation. Cependant les bases d'imposition au foncier bâti, décidées par l'Etat dans le cadre de la loi de Finances, progressent de 7,10 %.

3,21 M€ | La dynamique d'investissement

D'un montant global de 3,21 M€, le budget 2023 comprend des crédits reportés de 2022 pour 1,10 M€ et les investissements nouveaux pour 2,10 M€, dont 1,56 M€ de dépenses d'équipement.

Le budget d'investissement 2023 est financé de la manière suivante :

- 164 K€ de recettes reportées 2022 ;
- 832 K€ d'affectation du résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- 1,12 M€ d'autofinancement ;
- 106 K€ de résultat reporté 2022 ;
- 300 K€ d'emprunt ;
- 55 K€ de subventions ;
- 240 K€ de taxe d'aménagement et de FCTVA (récupération de TVA sur les investissements).

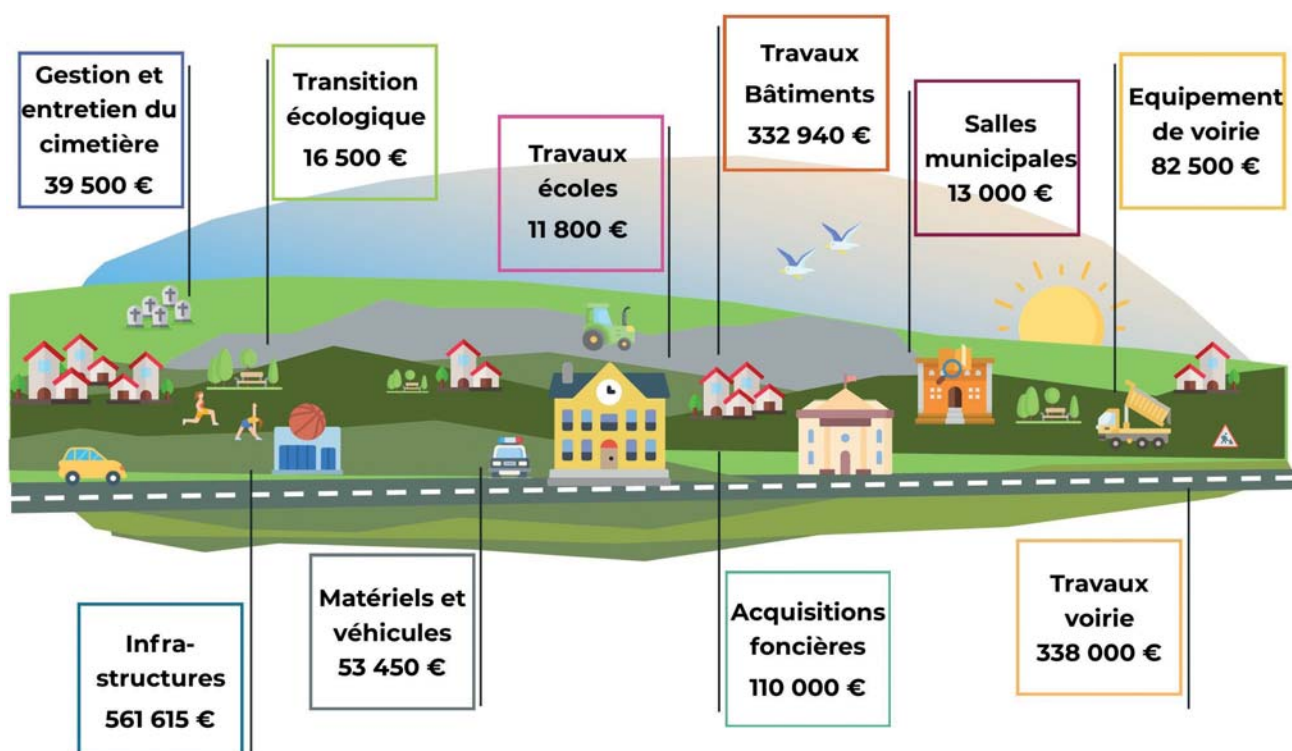
Hormis les dépenses d'équipement nouvelles dont la répartition figure dans l'illustration ci-dessous, les dépenses d'investissement comprennent également :

- Le remboursement de l'annuité de la dette en capital pour 407 K€ ;
- Des travaux effectués en régie et des reprises de subventions pour 142 K€.



En 2023, l'effort en matière de dépenses d'équipements bruts portera sur des projets tournés vers l'avenir :

- Des aménagements d'infrastructures (561 K€) : le désamiantage et la déconstruction d'une ancienne friche industrielle (228 K€), le projet de réalisation d'un complexe dédié aux sports de raquettes, rue des Bouvreuils (332 K€) ;
- Des investissements en matière de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux permettant de réaliser par la suite des gains de consommation d'énergies et de rejets de GES : 255 K€ ;
- Des aménagements de voirie : 338 K€.





Votre adjointe aux affaires scolaires et aux familles
Karine Lebert



Service Enfance Jeunesse
101 rue des Tourterelles
Annette Ramnoux
05 45 68 30 25



Les rencontres intergénérationnelles

Les élèves de La Chignolle ont instauré un rendez-vous incontournable dans la vie de l'école.

En effet, les enfants de CE/CM sont allés à la rencontre de leurs aînés lors d'une après-midi récréative organisée par la directrice, Chloé Thouraud et le président du club des séniors, Didier Pagnoux.

De nombreuses activités et animations ont rassemblé les générations : échanges et questions de la part des enfants, jeux de société, goûter gourmand... La rencontre a été marquée de temps forts comme le chant des plus jeunes pour les aînés ou les cadeaux des séniors offerts aux enfants.

Chacun a pris rendez-vous pour partager un déjeuner à l'école.

Les inscriptions scolaires pour l'année 2023/2024

Si votre enfant a 3 ans cette année, s'il entre en CP, ou si vous avez déménagé en cours d'année, vous pouvez dès à présent l'inscrire à l'école pour la prochaine rentrée scolaire. **Contactez le service Education au 06 60 99 46 25 pour convenir d'un rendez-vous.**

Les pièces à présenter **lors du rendez-vous** sont les suivantes :

- o Livret de famille ;
- o Carnet de santé de l'enfant ;
- o Attestation de domicile ;
- o Numéro de Sécurité sociale et d'allocataire CAF.



SERVICE



Envie de se mettre les pieds sous la table ?

La mairie et API Restauration vous proposent un service de livraison de repas à domicile.

Choisissez la facilité et laissez-vous séduire par des menus variés et cuisinés « maison », élaborés par une diététicienne, composés de produits frais et de saison avec la possibilité d'adapter votre repas à votre équilibre alimentaire.

Ce service s'adresse à tous !

6,50 €
TTC
Par repas

7 jours
sur 7



Potage
+ entrée
+ plat et garniture
+ fromage
+ dessert
+ pain

**Commandez,
c'est livré !**

**Pour réserver votre repas, contactez le
06 24 37 24 89**



Les boîtes magiques

Nos aînés ont reçu leur colis surprise, en fin d'année dernière. Réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs Trampoline, les «boîtes magiques» ont provoqué sourires et ravissements.

Tout au long de l'année, les enfants gardent le lien avec «leurs papis et mamies de cœur».

Les échanges sont nombreux, ponctués de lettres et de rencontres.



Les vacances à Toboggan

L'accueil de loisirs Toboggan est un lieu de vie convivial, propice aux rencontres. Il a pour vocation d'être un site de repères, permettant à chacun de vivre pleinement son temps de vacances et de détente.

Entre activités de création, ateliers sportifs et sorties, Toboggan a pour objectif de sociabiliser l'enfant en lui apprenant le respect d'autrui, du matériel et des règles de vie au travers d'activités ludiques ou de découvertes.

Lors des dernières vacances scolaires, le groupe des plus grands a participé à une rencontre inter-centres mêlant créativité, compétition et jeu !



Le Tacot tour



Ce projet commun aux accueils de Brie, Balzac et Champniers a rassemblé les enfants pour une belle journée festive.

Ils ont imaginé et construit leur bolide avant de se positionner sur la ligne de départ.

Bonne humeur, déjeuner pique-nique, goûter partagé et jeux collectifs ont rythmé ce rendez-vous.



La bourse à la réussite

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville renouvelle ses encouragements auprès des **16/20 ans** en récompensant les Chaniérauds **les plus méritants** de l'année scolaire, culturelle et sportive 2022 - 2023.

La «bourse à la réussite» est accessible aux jeunes ayant obtenu des mentions à leur examen (brevet, baccalauréat, examen sportif titré ou culturel...) sous conditions :

- Si vous obtenez la mention «Bien», vous serez récompensé à hauteur de 50 € en chèques cadhoc' ;
- Si vous obtenez la mention «Très Bien» ; vous serez récompensé à hauteur de 100 € en chèques cadhoc'.

Faites-vous connaître **avant le 31 juillet 2023** à l'accueil de la mairie **au 05 45 69 88 98**. Nous vous renseignerons sur les modalités et les justificatifs à fournir.

Nous aurons l'occasion de vous féliciter lors de la cérémonie de remise des récompenses organisée en fin d'été 2023.



Mairie

05 45 69 88 98
courrier@champniers.fr

Activités bruyantes, des horaires à respecter

Avec le retour des beaux jours, nous voulons profiter de nos extérieurs, nous jardinons, nous bricolons, nous écoutons de la musique, etc... mais n'oublions pas que nous ne sommes pas seuls. Certains continuent à aller travailler, alors respectons leur repos.

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par un arrêté préfectoral du 20 avril 1999.

Ces activités doivent être pratiquées selon ces jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



J'entretiens mon TROTTOIR !

**LA COMMUNE
VOUS REMERCIE**

**pour votre
contribution citoyenne**

Le saviez-vous...

Par arrêté municipal, chaque habitant est responsable de l'entretien du trottoir devant son habitation.

Plus qu'une obligation, c'est avant tout un geste citoyen !





Votre adjointe
à la vie culturelle

Christiane Chabaud



**Culture, communication
et animations**

Sylvain Dubois

06 60 74 74 31

culture@champniers.fr



FESTIV'ÉTÉ, le festival autour de la musique, mais pas que !

Samedi 17 juin | A partir de 16h | GRATUIT

Tout public

FESTIV'ÉTÉ souhaite rassembler et inviter toute la famille à profiter de spectacles vivants, d'expositions et de concerts. Au cœur du bourg de Champniers, le festival investit trois espaces : Le square Malavoy, la place de l'église, les Près de l'Or.

L'événement débutera à 16h sur la scène située place de l'église, puis se poursuivra en alternance sur les autres scènes. La programmation complète sera disponible courant juin sur le site internet de la mairie de Champniers. Buvette et restauration sur place.

Les premiers noms à l'affiche : Franck & Damien (1^{ère} partie de Ben Harper Blues passion 2022), N'comium, Julianne Joe, Radio Boombox, Seven Ages et d'autres encore !



CLUB DES ADHÉRENTS

3^e mardi du mois à la Médiathèque

Lucien Deschamps | GRATUIT

**Mardi 18 avril | Mardi 16 mai | Mardi 20 juin
15h | Tout public**

Venez partager vos coups de cœur littéraires et cinématographiques lors d'un moment convivial.

Rendez-vous le troisième mardi du mois à 15h à la médiathèque.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE en faveur des écoles

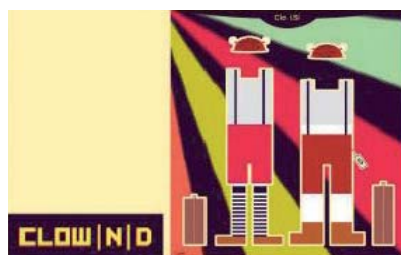
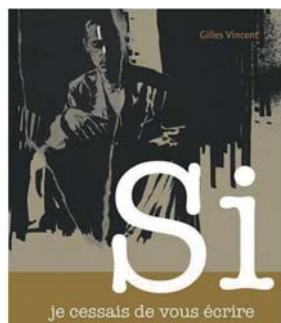
Tout au long de l'année, la programmation culturelle de la ville se poursuit auprès des plus jeunes à travers des actions artistiques et culturelles, dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Ce sont de véritables temps-découvertes proposés aux enfants avec les compagnies d'acteurs, de danseurs, de musiciens ou les artistes peintres.

Dans le cadre de la saison culturelle, plusieurs rendez-vous, ponctuels ou intégrant un cycle pédagogique, sont proposés aux enfants du Relais de la Petite Enfance (RPE), des écoles et des accueils de loisirs.

Spectacles variés (théâtre d'objets, exposition...), visites d'exposition, ateliers d'écriture... La ville donne accès à la culture pour tous, et ce, dès le plus jeune âge.

AVRIL



EXPOSITION | Les fantômes de GrandAngoulême Galerie Jeanne Petit

Du 3 au 29 avril | Entrée libre

Le projet «Les Fantômes de GrandAngoulême» met en valeur les légendes locales, illustrées par le collectif Paon. Ce dernier regroupe des artistes vivant à Angoulême.

LECTURE THÉATRALISÉE | Si je cessais de vous écrire, le choix de l'intranquillité de l'auteur Gilles Vincent De la Cie du vendredi

La Passerelle

Vendredi 7 avril | 20h | 90 min. | Entrée libre

La Compagnie de théâtre du vendredi propose des lectures théâtralisées, ouvertes à tous, à la Passerelle. La Passerelle parce que la compagnie souhaite créer un lien entre les spectateurs et les mots. Pour cette première édition, le texte "Si je cessais de vous écrire" de Gilles Vincent sera présenté.

VISITE PATRIMOINE | Pays d'Art et d'histoire Espace mémoriel Angèle Brun

Jeudi 13 avril | 9h30 à 11h30 | 120 min. | 3 €

Tout public

Découverte de l'Espace mémoriel Angèle Brun et du cimetière par une guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême.

SPECTACLE JEUNESSE | Clow(n)d de la Cie i.SI Salle du Bourg

Mercredi 19 avril | 16h | Dès 5 ans | 50 min. | Entrée Libre

Devant une station deux clowns attendent un bus. Dans un univers rétro-futuriste «intemporel», ils nous racontent une tranche de vie à deux, avec trois fois rien. Une découverte inattendue d'un panneau publicitaire «artificiellement intelligent», une machine ? un distributeur ? un monde virtuel... ? Action qui se déroule au présent avec des digressions oniriques à travers un écran.

Un spectacle sans parole qui traite et crée un décalage entre la légèreté du clown, le rire et des thématiques comme la dictature de l'image, la surveillance vidéo, les écrans, la propagande publicitaire, l'intelligence artificielle...

MAI



EXPOSITION | Les travaux de d'OPAL Galerie Jeanne Petit

Du 6 au 27 mai | Entrée Libre

La section photo de l'Amicale Laïque propose une exposition retraçant différents travaux réalisés durant l'année. Des thèmes autour de La cuisine, La ville, La vigne dans tous ses états et Photos en liberté. Venez découvrir de surprenants et magnifiques clichés.

LECTURE THÉATRALISÉE | Hommage à Christian Bobin, morceaux Choisis

La Passerelle

Vendredi 19 mai | 20h | 75 min. | Entrée libre

MAI



SPECTACLE JEUNESSE | Petit à petit
de la Cie Le théâtre avec un nuage de lait
Salle du Bourg | Dans le cadre du festival Graines de Mômes
Jeudi 25 mai | 10h30 | Dès 6 mois | 30 min. | Gratuit

Il était une fois, une forêt, une maison, une chambre, un lit où dormait un petit bonhomme. Si petit, ce bonhomme, qu'il tenait dans une poche. Au p'tit matin, une idée le tient : devenir grand. Et pour y parvenir, eh bien...

JUIN



CONCERT | Le bal del amor de Las Gabachas
de la Cumbia
Près de l'Or | Dans le cadre des 10 ans du Comité de jumelage
Samedi 3 juin | 21h | Dès 7 ans | 50 min. | Gratuit

Si La Muerte a ses raisons que la vie ignore, pour l'heure, la faucheuse devra cheminer un peu vers la vie.

En compagnie de cette Catrina aux embruns de fêtes mexicaines qui souhaite irrésistiblement danser, elles ouvrent sur scène une faille entre plusieurs mondes, brouillent l'espace-temps, et nous invitent à y déposer au présent la tragicomédie du vivant : puisque nous ne sommes que des feux de paille, le temps d'un concert chaloupé, venez embraser la piste de danse !



FESTIV'ÉTÉ
Samedi 17 juin | A partir de 16h | Tout public | Gratuit
Voir page 13



EXPOSITION | L'Atelier des Chauvauds
Galerie Jeanne Petit
Du 6 au 24 juin | Entrée libre

L'association de l'Atelier des Chauvauds proposera de découvrir le travail réalisé par ses élèves, tout au long de l'année.

Journée spéciale le samedi 17 juin dans le cadre de Festiv'été.



THÉÂTRE | Verdict de la Compagnie du vendredi
Salle du Bourg
Vendredi 30 juin | 20h30 | 60 min. | Entrée libre

«Verdict» est la pièce préférée d'Agatha Christie. Elle porte sur une réflexion autour de l'idéalisme, très destructeur selon elle : tout idéologue est dangereux pour son entourage, dans la mesure où il place les idées et les grands principes avant l'humain. Jusqu'à quel point peut-on sacrifier ses proches au nom d'un credo ? Bien qu'il y ait un meurtre, un inspecteur, une enquête, c'est une pièce plus psychologique que policière.



EXPOSITION Ombres et Reflets | A découvrir du 3 au 29 juillet | Galerie Jeanne Petit - Médiathèque Lucien Deschamps





20
TERRE
DE JEUX
24

CHAMPNIERS

VA Y AVOIR DU SPORT !

Semaine Olympique et paralympique | Du 4 au 8 avril

La ville vous propose une semaine d'animations sportives adaptées à tous âges.

Et une **NOUVEAUTÉ** pour clôturer cette semaine sportive !

Lundi 3 | Soirée badminton entre agents

Mardi 4 | Journée paralympique scolaire

Merc. 5 au vend. 7 | Championnat national de boxe UNSS | Complexe sportif

OUVERT AU PUBLIC

Jeudi 6 à 14h30 | Conférence sur l'équilibre, l'adresse | Salle des lavoirs

OUVERT A TOUS | Présentation par le Dr Simon - ASEPT des Charentes

Vendredi 7 | Mini foulées inter écoles

Vendredi 7 | Ateliers d'équilibre pour le club des séniors et les maternelles

Samedi 8 à 14h | **NOUVEAU** « A vos marques, prêts, CHAMPNIERS... » ♥

RENSEIGNEMENTS
06 03 30 85 22

INSCRIPTIONS
inscriptions@champniers.fr

NOUVEAU | A vos marques, prêts, CHAMPNIERS | Samedi 8 avril

Osez relever le défi et défendez les couleurs de votre village !

Dans un esprit de compétition sportive, ce nouvel évènement est ouvert à tous Chaniérauds dès 12 ans, souhaitant défendre les couleurs de son village !

Pour participer et se challenger :

- * Composez une équipe de **3 personnes** : voisins, amis, famille.... (dans la limite de 20 équipes) ;
- * Nommez-la à **l'image de votre village** ;
- * Inscrivez-vous par mail à inscriptions@champniers.fr ;
- * Participez aux **épreuves sportives** proposées ;
- * Et venez remporter **le trophée de Champniers**.

Le public est invité à venir encourager les participants !

Fête du sport et des associations | Samedi 10 juin

Portée par la cellule sports en partenariat avec les associations, cette journée permet à chaque enfant, adolescent, adulte de pouvoir gratuitement rencontrer, découvrir et pratiquer, les activités de loisirs, sportives et culturelles proposées par le monde associatif.

Démonstrations, ateliers d'initiation et de découvertes, les associations vous y attendent nombreux !

RENSEIGNEMENTS : 05 45 90 57 26



Vanessa Pronchery, pourquoi mettre en place un parcours d'orientation permanent sur la commune ?

«Avec la volonté de développer les sports de nature, et au vu de la réussite des courses d'orientation familiales proposées chaque année, nous avons imaginé un parcours «permanent» offrant la possibilité aux usagers de réaliser une épreuve en famille ou entre amis et à tout moment de l'année.»

Comment ce parcours a-t-il été conçu ?

«Notre objectif est de proposer un parcours alliant : nature - découverte - patrimoine - balade tout en étant adapté à tous (distance et dénivelé).

Notre volonté est de faire découvrir Champniers à ses habitants mais également de promouvoir le territoire par le biais d'une activité ludique et familiale. Le travail élaboré avec Charente Orientation et co-financé par GrandAngoulême, permet d'inclure ces parcours dans la liste des courses d'orientation proposées sur le département.»

Vanessa Pronchery

Élue à la commission sport
Référente des courses
d'orientation



Cellule Sports

Claire Morel et Patrice Bonnin
05 45 90 57 26

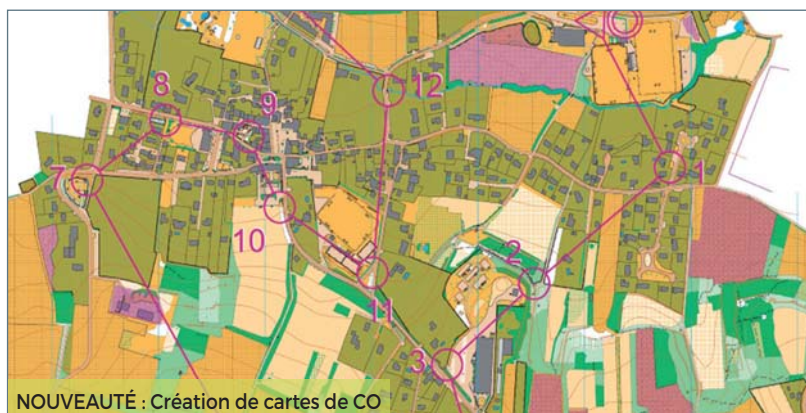


Parcours permanent de la course d'orientation (CO)

Ce projet annoncé dans le programme de campagne a été travaillé par la commission vie associative et sportive. Réalisé en partenariat avec Charente Orientation, 2 parcours seront inaugurés le 14 mai prochain.

Des circuits créés et pensés pour vous !

Dans un esprit familial ou compétitif, décliné en version adulte et/ou enfant, au départ du complexe sportif, les parcours sont composés de 4 circuits classés selon leur niveau de difficultés, allant de 2,5 km à 6,4 Km.



Course d'orientation | Dimanche 14 mai

Dans le cadre de la **journée nationale des familles**, nous vous invitons à l'inauguration des parcours permanents, **le dimanche 14 mai avec un départ échelonné de 9h à 11h.**

Par équipe de 2 personnes minimum, 2 parcours au choix et selon le niveau de difficultés vous seront proposés :

- ▷ Parcours de 17 balises pour environ **3,5 Km**
- ▷ Parcours de 18 balises pour environ **6,4 Km**

INSCRIPTIONS : 06 03 30 85 22 | inscriptions@champniers.fr





Votre adjoint à la vie associative et aux sports
Michel Billard



Mairie
05 45 69 88 98
courrier@champniers.fr

Nouveau mode d'attribution des subventions aux associations



Subvention de base

Année de référence 2022

70 % de la subvention



10 % de la subvention

Participation à une **première** manifestation communale



30 % de la subvention

Participation à une **seconde** manifestation communale

Versement subvention 2023



110 %

de la subvention de base

Les nouveaux critères d'attribution des subventions ont été présentés aux associations lors de la réunion d'informations du 18 janvier 2023.

«*Cette année, en cohérence avec les priorités municipales, nous serons particulièrement attachés à étudier les demandes de subvention au regard de la contribution de l'association à participer à l'animation de la ville lors des évènements communaux.*» **M.B.**

Pour prétendre à une aide financière correspondant à 110 % de la subvention perçue en 2022, les associations* sont invitées à participer à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations communales.

* Hors associations conventionnées, parents d'élèves, aînés, anciens combattants ou à subvention forfaitaire.



Ce partenariat a été officialisé et présenté aux associations lors de la réunion d'informations organisée à La Passerelle.

SAVA 16, en soutien aux associations

Dans le cadre de la politique municipale d'aide aux associations, la ville a intégré le réseau départemental d'aide à la vie associative, en partenariat avec

la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL) qui co-anime le réseau. Par son adhésion au collectif SAVA 16, il est proposé aux bénévoles ou à toute personne souhaitant s'impliquer dans la vie associative, de bénéficier d'un véritable réseau de structures d'aides et de ressources. Le collectif propose notamment des moyens et des outils pour se

former, et ainsi mieux appréhender leur rôle au sein de l'association. Lieu privilégié d'échange et de partage des connaissances et des pratiques, SAVA16 favorise la réflexion collective, le développement des compétences et la mise en commun d'outils.



Vœux à la population

Mercredi 11 janvier 2023

Après deux années blanches dues aux contraintes sanitaires, le mercredi 11 janvier, l'équipe municipale a adressé ses meilleurs vœux à la population. Cette cérémonie était la première du mandat. Le maire a présenté les actions réalisées et les projets engagés qui auront un impact positif sur le quotidien des Chaniérauds. A cette occasion, les médailles de la ville ont été remises à Lucette Huet et Jean-Jacques Rullaud pour leur engagement associatif.



Panier gourmand ou repas convivial ?

Dimanche 15 janvier 2023

Pour la journée des aînés, les élus ont préparé et distribué 365 paniers pour 500 bénéficiaires. A midi, le déjeuner animé a réuni 280 convives.

Un grand merci aux partenaires locaux :

Tastet.Pom Champniers, Maitre Cochon, Le Fleuriste Officiel, Andrieux la boutique Champniers, La cocotte, Boulangerie Pâtisserie L'Authentique, EARL de la Fond Garnier, Stéphane Dumont traiteur.



Visite de la Préfète de la Charente

Lundi 6 mars 2023

Nous avons eu le plaisir de recevoir Madame Martine Clavel, Préfète de la Charente et Nathalie Valleix, Secrétaire générale.

Michaël Laville, le maire, était accompagné de René Jacquinet, Directeur général des services, pour leur faire découvrir notre commune et échanger sur les projets à venir.



Votre adjointe aux solidarités
et vice-présidente du CCAS
Isabelle Goyaud



CCAS
Murielle Lacroix
05 45 69 77 05
murielle.lacroix@champniers.fr






Parce que **10 000 dons** de sang sont nécessaires **chaque jour** pour soigner **1 000 000 de malades par an**, le don du sang lance un appel **URGENT**.
1 seul don peut sauver 3 vies !



Dons du sang

Salle safran Espace Dambier :
25 mai | 28 septembre | 28 novembre.

Bilan des actions spécifiques en 2022

-  **10** foyers ont bénéficié d'une aide d'urgence soit 2 492 €.
-  **6** foyers ont bénéficié d'un bon d'achats alimentaires soit 500 €.
-  **52** personnes ont bénéficié d'une veille téléphonique lors des différents épisodes caniculaires soit 160 appels.
-  **5** foyers ont bénéficié de livraison de bois de chauffage soit 28 m³.
-  **3** personnes ont bénéficié d'une aide au transport auprès de Mouvibus soit 409 €.

Le rôle du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Soutenu par la ville, le CCAS intervient sous forme de prestations.

Déjà très actifs auprès des habitants les plus fragiles, le CCAS et les élus se sont mobilisés en première ligne pour faire face à la canicule l'été dernier en renforçant les actions habituelles.



BUDGET 2023

55 075 €

**+ 1 375 €
par rapport
à 2022**



Le réseau de solidarité

Le CCAS a offert la traditionnelle galette aux membres du réseau de solidarité le 11 février dernier.

Les 8 bénévoles et les 14 personnes visitées ont reçu un bulbe de jacinthe.



Révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

4,6 ha, dans la rue des Cerisiers, seront ouverts à l'urbanisation afin de répondre aux objectifs de production de logements publics requis par la loi SRU. En compensation, pour répondre à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), deux emprises foncières seront reclassées en zone agricole à Viville, et à La Chignolle pour une surface totale de 2,3 ha.

De plus, dans le cadre du développement de l'école de pilotage Airbus Flight Academy Europe, la zone UXia existante bénéficiera d'une extension de 15 446 m². Située rue des Figuiers, cette extension de zone permettra d'accroître l'offre d'hébergement des élèves sur le site.

«On mange au marché»

Et si on décidait de manger sur place, pour profiter des produits frais dans une ambiance musicale ?



Dominique Poupeau, entrepreneur angoumoisin, nous présente le projet des chalets implantés sur la parcelle Airbus

«Pour répondre à la demande d'Airbus, il fallait penser un projet rapidement réalisable et respectueux de l'environnement. Les 11 chalets, montés sur pilotis, et abritant vingt studios de 29 m², situés à côté de l'Airbus Académie sont en mélèze et construits sur une ossature bois. Fabriqués en usine et assemblés sur place comme un Tetris, il a fallu deux jours par chalet pour assembler toute la structure. Autre particularité, les chalets sont montés sur des plots de béton laissant un vide sanitaire important entre le sol et le plancher. Ça permet à l'eau de pluie de continuer à s'écouler et s'il y a besoin de tout démonter, il y a juste les plots béton à enlever et le terrain redevient naturel.» D.P.



Dominique Poupeau

Votre adjoint à la stratégie territoriale et à l'urbanisme
Laurent Boschetto



Stratégie territoriale

Christophe Vrignaud
05 45 69 88 98
christophe.vrignaud@champniers.fr

Chez Nini, produits régionaux et cuisine traditionnelle

Après plusieurs mois de travaux pour réhabiliter le local du square Malavoy, votre nouvelle enseigne «Chez Nini» est ouverte.



Venez découvrir la terrasse dans son cocon de verdure et la salle de restauration où le charme de l'ancien ne pourra que vous séduire !

Nous souhaitons la bienvenue à Virginie, et lui souhaitons une belle réussite.

- NOUVEAU -

Le Domaine du Châtelard

installe son nouveau foodtruck tous les vendredis en soirée dans le Bourg.



Amour & Food propose une cuisine Nikkei née de la fusion entre cuisine japonaise et péruvienne.



Votre adjointe à la transition écologique
Edith Kandel Bouchaud



Technique et aménagement
Corinne Vigier
05 45 95 08 22
corinne.vigier@champniers.fr



Lutte contre les frelons asiatiques

La collectivité renouvelle son engagement pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Les particuliers et les associations

ayant fait détruire un nid par un professionnel seront remboursés à hauteur de 50 % du coût de la facture. Cette aide est plafonnée à 40 €.

Une enveloppe de 1 500 € a été votée au BP 2023.



Retrouvez les conditions de remboursement et tous les renseignements sur notre site internet.



Désherbage éco responsable

Dans certaines zones (terrains de pétanque, cimetière et centre bourg), le désherbage thermique a été abandonné au profit du désherbage à l'eau chaude (120°C).

Ce procédé écoresponsable détruit mauvaises herbes et mousse.



Inscription au concours du Plus beau jardin potager

La seconde édition débutera en mai

Le concours est ouvert à tous et récompense les potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage et de l'esthétisme du jardin.



Vous êtes un passionné à la main verte ?

N'hésitez plus et inscrivez-vous avant le 30 juin 2023. Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet **champniers.fr**.

Les jardins seront visités par les membres du jury durant l'été.

Abri pour hérissons

Les hérissons sont de petits carnivores très utiles à l'équilibre des écosystèmes. Mais leur survie n'est pas évidente en contexte urbain, d'autant plus qu'il leur manque parfois des sites leur permettant de se créer des conditions de gîte, et donc de reproduction, à l'abri des prédateurs.



C'est pourquoi, Ibrahima Camara, en apprentissage au sein du service Transition écologique et espaces verts, leur a construit une cabane aux Prés de l'Or.





469

c'est le nombre d'arbres et arbustes plantés depuis octobre 2022

Écoles, parcs, massifs, talus... nos équipes du service espaces verts ont planté des végétaux dans différents buts : renforcer les berges des cours d'eau, ramener du végétal dans les écoles, reformer des haies et des espaces de biodiversité...

Par exemple, sur les sites dédiés aux enfants, les variétés d'arbres et arbustes ont été choisies dans un double intérêt :

- **SENSORIEL**, par les couleurs, les formes, les volumes, les textures, les feuillages sonores, le parfum des fleurs, l'éveil au goût.
- **ÉCOLOGIQUE**, en proposant des plantes mellifères pour les abeilles, nutritives, en attirant les oiseaux et les écureuils et peu génératrices de déchets verts.

Ces plantations sont également choisies par rapport à la nature des sols. Le broyat de végétaux, désormais réalisé en régie, permet aux plantes d'avoir un apport de nutriments tout en réduisant l'apport en eau.

Dans le talus de Tobopouce, c'est un paillage épais de lin qui a été choisi afin de mieux tenir dans la pente et apporter une forte rétention d'humidité sur un sol très compliqué à travailler. Les aménagements ne sont pas tous recouverts, mais lorsque c'est le cas, une bâche biodégradable est utilisée.



Plantations à la Maison de la petite enfance



Le 20 février, les élèves de l'école de La Chignolle ont planté 23 m linéaires de haie.



Agir pour la réduction des mégots dans l'espace public

Associée à la société ALCOME, éco-organisme en charge de la réduction des mégots sur l'espace public, la commune engage une mission de réduction de mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Ainsi, la municipalité multipliera des actions vers un large public (mise en place de cendriers devant les établissements communaux, messages de prévention et de communication, distributions de cendriers de poche...).

Par ce partenariat contractualisé, la commune percevra une subvention de 1,08 €/an/habitants.

Interdiction de fumer par arrêté municipal

Pour renforcer la préservation de la santé publique, réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et limiter les méfaits du tabagisme passif, il est désormais interdit de fumer* dans les lieux affectés à un usage collectif suivants et ce, par arrêté municipal :

- Dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail ;
- Dans les aires collectives de jeux et notamment celle des Prés de l'Or et celle de Viville ;
- Dans les espaces non couverts des écoles élémentaires et maternelles de Puy de Nelle, Bois Villars, Viville et La Chignolle.

* Cigarettes, cigarettes électroniques, cigares, pipes, tous type de narguilés, liste non exhaustive.



**Votre adjoint aux travaux
et qualité des réseaux
Didier Ducongé**



Technique et aménagement
Corinne Vigier
05 45 95 08 22
corinne.vigier@champniers.fr



Budget voirie 2023

338 000 €

+38 000 €

de restes à réaliser 2022

Nouvelle campagne de rebouchage de nids de poule

Suite aux épisodes pluvieux du début d'année, l'équipe voirie a réalisé de mi-janvier à mi-février, la première campagne de rebouchage de nids de poule de l'année.

Pour la sécurité des usagers, 20 tonnes d'enrobé ont été nécessaires pour réparer les voies détériorées de la commune, des routes les plus passantes aux accès secondaires.



Les travaux des bâtiments

A la maison de la petite enfance, les équipes communales ont créé une galerie permettant un accès simplifié aux réseaux souterrains.

Pour rappel, en été 2022, une fuite d'eau avait été détectée par nos services, ceux-ci contraints de faire appel à des entreprises pour intervenir rapidement et rétablir l'adduction en eau potable de l'école Bois Villars et de la cantine scolaire.

Le vide sanitaire de la cuisine de Puy de Nelle a été aménagé avec la création d'une dalle en béton. Cet espace permet à présent, le stockage de matériel et offre 20 m2 supplémentaires.

À l'école de La Chignolle, pour sécuriser le site, les services ont remplacé la clôture de l'espace vert et ont posé un nouveau portail sur l'accès entre la cour de récréation et les jardins.

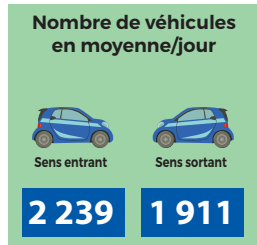
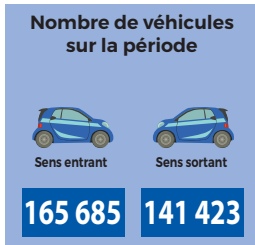
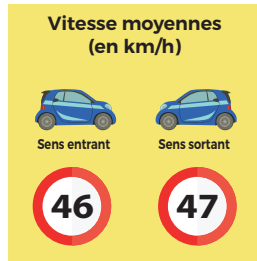
Également plus esthétiques, ces travaux d'aménagement ont été réalisés dans le cadre de la revégétalisation du site.





Le radar pédagogique de la route d'Agris

La ville a recueilli les données enregistrées par l'appareil du 14 novembre 2022 au 26 janvier 2023. Pour rappel, la route d'Agris est limitée à 50 Km/h.



L'aménagement de la place Tison d'Argence

La commune a engagé une étude d'aménagement de la place d'Argence et de la réalisation d'un jardin public, afin d'y structurer des espaces de vie et de circulation sécurisés et fonctionnels.

En parallèle, une analyse phytosanitaire réalisée sur le marronnier situé sur la place a conclu à son mauvais état physiologique, sanitaire et mécanique et préconise donc, pour des raisons de sécurité publique, de procéder à son abattage. Il sera remplacé par de nouvelles plantations dans le cadre du prochain aménagement.

La rénovation thermique des bâtiments

« Les diagnostics réalisés sur nos bâtiments permettent désormais de programmer des travaux ciblés sur l'ensemble de notre patrimoine, ceci afin d'effectuer des économies d'énergie et d'obtenir des résultats notables rapidement. » **D.D.**

Annoncé par la Première ministre le 27 août dernier, le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires, appelé « fonds vert », est doté de 2 milliards d'euros afin d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer la transition écologique. Inscrit dans la loi de finances pour 2023, ce fonds doit permettre le déploiement d'actions territoriales, sous la responsabilité des préfets.

Le fonds vert comporte un volet « performance environnementale » dans lequel les actions de rénovation énergétique des bâtiments publics locaux peuvent bénéficier d'un soutien.

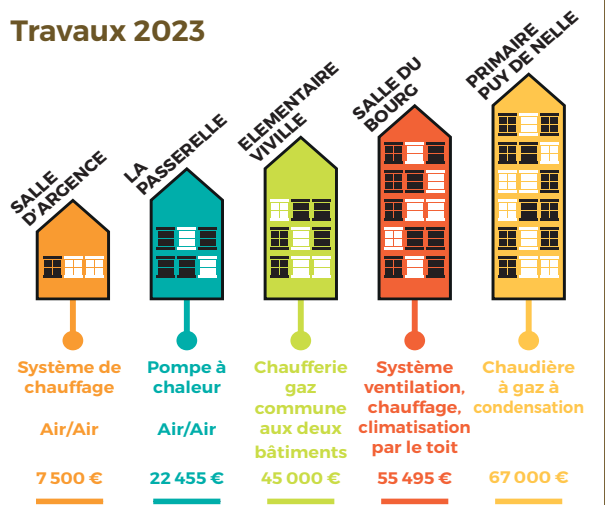
Dans le prolongement du plan de relance (DSIL rénovation thermique), le fonds vert vient soutenir

l'effort local en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités afin d'atteindre une réduction de plus de 30 % de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Cette année, le programme de travaux de rénovation énergétique suivant a fait l'objet d'une demande de soutien dans le cadre du fond vert.

Le montant global des travaux au titre desquels une subvention est sollicitée s'établit donc à 260 635 €.

Travaux 2023





Champniers Safran - Safran de l'Angoumois

Après 8 ans de présidence, Sylvie Plasseraud a remis les bulbes de safran au nouveau conseil d'administration le 27 janvier dernier lequel a élu son nouveau président, M. François Delagrangé.

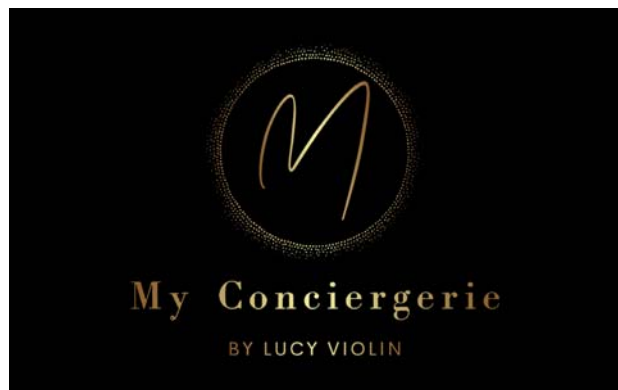
L'équipe affiche des projets ambitieux pour faire «rayonner l'épice».

Le conseil d'administration s'est fixé pour principaux objectifs la transmission et la reconnaissance du safran de l'Angoumois comme un produit local de grande qualité.

«D'abord, notre mission est de transmettre le travail accompli par nos prédécesseurs au sein de l'association depuis 20 ans pour faire connaître le safran de l'Angoumois, mais également transmettre l'histoire de la culture du Safran, qui remonte au-delà du XVI^e siècle où le Safran était la principale culture pratiquée en Charente, et qui s'exportait jusqu'en Allemagne et en Hollande.» comme l'a déclaré Pamela De Montleau.



*François Delagrangé - Président de Safran,
Guillaume Veyssière - Chef étoilé
et Pamela de Montleau - Membre et habitante
de Champniers aux côtés
de Michaël Laville - Maire, au Salon de l'Agriculture.*



My Conciergerie by Lucy Violin

My Conciergerie by Lucy Violin, nouvellement installée sur la commune, assure la gestion de locations courte durée et offre aux particuliers des prestations de services hôteliers de leurs appartements, maisons et villas, situés en Charente.

Lucy Violin propose la création de l'annonce, la gestion des réservations, l'accueil des clients, les prestations de ménage et de blanchisserie ainsi que l'entretien du bien.

Pour les voyageurs elle propose les services de livraison de petit-déjeuner, l'organisation de transfert, la réservation de restaurant ou d'activités, pour un séjour clés en main !

«C'est une réelle expérience que je vous propose autour de la location de biens immobiliers. J'accorde une grande importance à la qualité des prestations de conciergerie et cherche toujours à aller au-delà des attentes des voyageurs.»

Contact :

07 83 64 61 14 | lucy.violin@myconciergeriebylv.com
35 rue François et Marie Mayoux, 16430 Champniers



Eco-citoyen

Le changement de fréquence des collectes a commencé

Depuis le 1^{er} janvier, la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles a changé dans 18 communes de notre territoire, passant d'une collecte par semaine à une collecte tous les quinze jours.

Cette évolution permet d'adapter la collecte à la baisse constante des tonnages d'ordures ménagères résiduelles constatée lors des différentes tournées. Cela permet aussi de réduire le nombre de kilomètres parcourus par an ce qui réduit, de fait, les émissions de gaz à effet de serre.

Ce qui change, ce qui ne change pas :

Le jour de la collecte reste le même qu'en 2022 mais passe à semaine sur deux. En limite de certaines communes, certaines voies ou lieux-dits sont collectés différemment du reste de la commune.



Les foyers concernés en ont bien sûr été informés par le service Déchets Ménagers.

Pour la collecte des sacs et bacs jaunes, rien ne change.

Ça bouge !

La grande enquête mobilités commence !

Quelle que soit votre situation personnelle, vous vous déplacez. C'est pourquoi, si vous faites partie des habitants de GrandAngoulême sélectionnés pour participer à l'enquête mobilité qui aura lieu **jusqu'au 8 avril 2023**, il est utile que vous répondiez aux quelques questions qui vous seront posées.

Votre réponse est importante pour améliorer les conditions de déplacements de tous sur le territoire !



+ d'infos : www.grandangouleme.fr



Suivez la série évènement



OBJECTIF PERDRE 100 KG !

LA NOUVELLE SÉRIE
ÉVÈNEMENT DE LA RENTRÉE

Le programme **J'agis pour Réduire** coordonné par Calitom s'associe à Benoît Delépine et Frédéric Felder pour une série évènement disponible très prochainement sur sa page **facebook** et sa chaîne **Youtube**.

N'hésitez pas à vous abonner pour suivre leur quotidien.

agenda ...

AVRIL

- 4** **0 8** **LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE**
| Evènements ouverts au public
- 5** **0 7** **CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOXE UNSS**
Complexe sportif | ENTRÉE LIBRE
- 6** **CONFÉRENCE SUR L'ÉQUILIBRE** par le Dr Simon - 14h30
Salle des lavoirs | Espace Dambier | ENTRÉE LIBRE
- 8** **«A VOS MARQUES, PRÊTS, CHAMPNIERS»**
Complexe sportif | SUR INSCRIPTION
| ENTRÉE LIBRE POUR PUBLIC
- 3** **0 29** **EXPOSITION**
| Les fantômes de GrandAngoulême
Galerie Jeanne Petit | ENTREE LIBRE
- 7** **LECTURE THEATRALISEE**
| Compagnie du vendredi - 20h
La Passerelle | ENTRÉE LIBRE
- 18** **RENCONTRE** | Club des adhérents - 15h
Médiathèque Lucien Deschamps | OUVERT A TOUS
- 13** **VISITE PATRIMOINE** | Pays d'Art et d'histoire
- 9h30 à 11h30
Espace mémoriel Angèle Brun | Tout public
| 120 min. | 3 €
- 19** **SPECTACLE JEUNESSE** | Clow(n)d - 16h
Salle du Bourg | Dès 5 ans | 50 min. | GRATUIT

MAI

- 6** **0 27** **EXPOSITION** | Les travaux d'OPAL
Galerie Jeanne Petit | ENTRÉE LIBRE
- 14** **LECTURE THEATRALISEE**
| Compagnie du vendredi - 20h
La Passerelle | ENTRÉE LIBRE
- 14** **COURSE D'ORIENTATION FAMILIALE**
Lieu | Tout public
- 16** **RENCONTRE** | Club des adhérents - 15h
Médiathèque Lucien Deschamps | OUVERT A TOUS
- 25** **DON DU SANG** - 16h30 à 19h
Salle Safran | Espace Paul Dambier
- 25** **SPECTACLE JEUNESSE** | Petit à petit - 10h30
Salle du Bourg | Dès 6 mois | 30 min.
| ENTRÉE LIBRE
- 27** **MARCHÉ FESTIF - CONCERT**
| «On mange au marché» - 11h30
Place de l'église
- 27** **0 29** **FRAIRIE DE LA PENTECOTE**
Bourg de Champniers
- 28** **SOIRÉE CONVIVIALE** et FEU D'ARTIFICE
- 29** **BRIC À BRAC** | Aux Prés de l'Or | Comité des fêtes



JUIN

- 3** **RANDONNÉE GOURMANDE**
| Comité de jumelage - 17h30
Dans le cadre des 10 ans du Comité de Jumelage
Près de l'Or | Randonnée de 9 km, apéritif,
barbecue à l'arrivée | Adulte 12 € | 8-12 ans 7 €
| INSCRIPTION 06 19 48 88 46 ou 06 31 63 08 02
- 3** **CONCERT** | Le bal del amor de Las Gabachas
de la Cumbia - 21h
Dès 7 ans | 50 min. | ENTRÉE LIBRE
- 6** **0 24** **EXPOSITION** | L'Atelier des Chauvauds
Galerie Jeanne Petit | ENTRÉE LIBRE
- 10** **LA FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS** - 14h
Complexe sportif | ENTRÉE LIBRE
- 17** **FESTIV'été** - Dès 16h
Bourg de Champniers | ENTRÉE LIBRE
- 20** **RENCONTRE** | Club des adhérents - 15h
Médiathèque Lucien Deschamps | OUVERT A TOUS
- 24** **MARCHÉ FESTIF - CONCERT**
| «On mange au marché» - 11h30
Place de l'église
- 30** **THÉÂTRE**
| Verdict de la Compagnie du vendredi - 20h30
Salle du bourg | 60 minutes | ENTRÉE LIBRE



SERVICES

Astreinte Mairie 06 60 74 75 66
(Urgence en dehors des horaires d'ouverture)

MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes
05 45 69 88 98 | courrier@champniers.fr
www.champniers.fr
Facebook - @mairiedechampniers

ADMINISTRATIF

- > **Accueil/État civil/Secrétariat**
05 45 69 88 98
- > **Titres d'Identité**
05 45 69 48 25
- > **Police municipale**
05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48

CULTUREL COMMUNICATION

ANIMATIONS

- > **Directeur**
05 45 69 48 23 ou 06 60 74 74 31
- > **Médiathèque/Médiation culturelle**
06 60 30 39 33
- > **Communication**
06 15 04 12 94
- > **Logistique/Animations/Manifestations**
06 60 74 75 36 | 06 03 39 48 27

ENFANCE JEUNESSE

ÉDUCATION SPORTS

- > **Secrétariat / Comptabilité**
05 45 68 30 25

TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT

- > **Secrétariat/Comptabilité**
05 45 95 08 22

CHARENTE LIBRE correspondant local

- > **Gérard Mathé** - 06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr

RESTAURATION

scolaire et portage de repas

- > **Api restauration** - 06 24 37 24 89

MÉDIATION SOCIALE

- > **OMEGA** - 05 45 38 69 83
- > **M^{me} Poignant** - 05 45 69 88 98

Ils ont choisi Champniers

- > **Accompagnement émotionnel et énergétique**
Audrey Gil
90, rue des Abricotiers | 06 88 58 39 17
- > **Chambres d'hôtes Moulin Garraud**
242, impasse de la Bussière
| 07 69 55 10 77 | 07 83 89 17 11
- > **«Chez Nini»**
Produits régionaux et cuisine traditionnelle
49, rue des Loriots | 05 45 68 59 19
- > **Réflexologue Vanessa Vanhoof**
339, allée des Bougainvilliers | 06 21 14 54 34

SOINS

- > **Médecins Généralistes - Cabinet médical**
E. Fèvre / A. Deloor Demay /
O. Quellard - 05 45 69 91 00
- > **Dentistes**
M-A. Triki-Fradin/
G. Jacqmin/E. Jacqmin
05 45 69 90 91
- > **Infirmières à Domicile**
Angélique Aouar - 06 32 22 70 10
Chantal Arnaud - 05 45 69 08 08
Hélène Camy - 05 45 69 08 08
Harmonie Collet - 06 32 22 70 10
Morgane Pichereau - 06 32 22 70 10
- > **Pharmacie**
Mappa (Bourg) - 05 45 69 93 60
Richez (Géant Casino) - 05 45 68 22 79
Pharmacie de garde 39 15
- > **Diététicienne**
Maëlle Pierquet - 06 58 38 06 32
- > **Masseurs - Kinésithérapeutes**
Magali Lavaud - 07 81 77 65 29
Dorine Vigier - 07 67 79 58 12
- > **Naturopathe - Iridologue**
Nadine Le Bihan - 07 69 55 10 77
- > **Orthophonistes**
Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88
Virginie Guérineau - 06 59 43 32 12
- > **Ostéopathe**
Aurélie Pitault - 05 45 90 83 87
- > **Podologue / Réflexologue**
Julie Barraud - 07 80 95 92 13
- > **Réflexologue**
Vanessa Vanhoof - 06 21 14 54 34
- > **Psychologue**
Amélie Rastier - 06 35 45 30 78
- > **Psychologue clinicienne**
Jade Muller - 06 09 78 49 06
ou sur Doctolib
- > **Sophrologue - Relaxologue**
Marie Lairaud - 05 45 92 03 03

URGENCES



Général	112
Pompiers	18
SAMU/SMUR/ Urgence Médicale	15
Police Secours	17
Gendarmerie Angoulême	05 45 37 50 00
Violences faites aux femmes	3919



FESTIV' *été* #2

CHAMPNIERS



SAMEDI 17 JUIN

FRANCK & DAMIEN

RADIO BOOMBOX N'COMIUM

JULIANNE JOE SEVEN AGES

LES JUMJUMS PATRICK ABRIAL & JYE

...